

~ PARTIE II

Migrations et mobilité sociale :
s'internationaliser pour
prendre position ?

Fathallah Daghami, Étienne Gérard

Introduction

La mobilité est fréquemment perçue comme l'apanage des classes aisées. Mais pareille lecture reste souvent cantonnée à la partie émergée de l'iceberg, et omet de considérer les conditions de production de la mobilité et, par là, toutes les populations, tous les agents, qui sont engagés dans une activité transnationale. Dans un contexte de crise économique et de renforcement des contrôles des frontières européennes, certaines tendances de mobilité viennent contredire le rôle unique de la mobilité dans la reproduction des élites. Le secteur de la santé, par exemple, est marqué en Europe occidentale par une certaine pénurie de main-d'œuvre et conduit à de nouveaux types de mobilités, géographiques et sociales, étrangères, aux « carrières à succès », comme le présente l'un des textes qui suit au sujet des médecins étrangers en France. Sous le poids de la mondialisation, la configuration de l'enseignement supérieur dans le monde s'est, elle, largement modifiée ces deux dernières décennies ; l'éducation a tendance à devenir un marché de service au même titre que d'autres secteurs, de sorte que la mobilité pour études est assujettie à la marchandisation de l'éducation. Enfin, la transformation du marché du travail et l'apparition de nouveaux acteurs – recruteurs, « passeurs », pourvoyeurs de contrats vrais ou faux, « bref, des acteurs économiques en position d'entrepreneurs de

l'ombre, gérant la vectorisation des migrants vers les marchés du travail» (Michel Peraldi) – laissent poindre une «précarisation de la migration» et concourent à réinterroger les dynamiques de mobilité et leurs conséquences : non seulement l'«économie de la migration» qui «organise, au sens logistique, les flux migratoires» (*ibid.*), mais également ce qu'implique cette mobilité en termes de compétences des individus, en termes d'univers sociaux mobilisés par et dans les mobilités géographiques, ou encore en termes de nouvelles hiérarchisations, tant au sein des secteurs professionnels qu'au sein des groupes et classes sociales.

C'est ce à quoi invitent les textes proposés dans cette partie, qu'ils prennent pour cadre l'éducation et la formation (Kevin Mary; Marie Sautier *et al.*), ou le travail (Francesca Sirna; Michel Peraldi). Tous interrogent en effet, directement ou indirectement, l'une des conséquences essentielles de la mobilité : la formation et/ou la transformation des groupes sociaux. D'un terrain à l'autre, d'une population à l'autre (étudiants, médecins, artistes, entrepreneurs ou acteurs associatifs), apparaît la fabrique, ou la reproduction, des classes moyennes ou des élites, par et dans la mobilité. Étudiants subsahariens au Canada ou en Europe, médecins africains en France, ou encore Marocains en Europe, sont sujets, peu ou prou, à classement ou déclassement à travers leur mobilité géographique. De manière ultime, cette mobilité conditionne même l'intégration sociale des individus. Dans le cas des migrants marocains suivis par Michel Peraldi, notamment, «le chômage est en quelque sorte une pénalité infligée aux "sédentaires", aux immobiles, dans des mondes transnationaux où la mobilité devient, quelles que soient les formes par lesquelles elle fait sens économiquement, une condition d'employabilité ou de profitabilité». En ce sens, souligne-t-il encore, «si formation de classes moyennes il y a dans la migration, elle tend à se faire non pas seulement au prix d'une promotion sociale par le diplôme ou par le risque économique assumé, elle se fait aussi par la capacité à accéder à un "droit à mobilité" qui permet de mobiliser, de part et d'autre de réseaux transnationaux, les ressources de la situation migratoire». Ainsi, la mobilité et la solidité des réseaux transnationaux deviennent une condition d'employabilité, de promotion sociale ou de profitabilité dans des mondes transnationaux.

Tel est bien le sens également accordé par les autres auteurs des textes qui suivent, que cela soit dans le domaine de la formation à l'étranger ou de l'exercice professionnel en santé : d'une manière ou d'une autre, le

transnationalisme « redéfinit l'employabilité », « hiérarchise » les individus et instaure des critères d'intégration et/ou de mobilité sociale, la mobilité s'apparentant, dans bien des cas, à une « causalité cumulative » – dans le sens de Douglas Massey (1990) – et à un facteur de mobilité sociale.

Cette mobilité sociale suppose cependant des conditions de production particulières qui sont en premier lieu celles de la mobilité géographique elle-même. Celle-ci, en effet, se déploie selon des circuits ordonnés par des acteurs intégrés dans des réseaux qui conditionnent à la fois la circulation et l'intégration des individus, mais aussi leur acquisition de statuts. Sautier et ses co-auteurs considèrent en ce sens que « le réseau socio-scientifique de jeunes chercheurs constitue une condition préalable à leur mobilité », et que « cette mobilité participe à reconfigurer le réseau de chacun, sur le plan professionnel et personnel, dans et en dehors de l'université, à l'échelle biographique, mais aussi au-delà ». Les réseaux socio-scientifiques apparaissent, dès lors, comme des préalables à la mobilité internationale, mais leur évolution en est également dépendante. Kevin Mary, dans le cas des étudiants maliens au Canada, montre, de façon extrême, que la mobilité géographique – et, par elle, l'accès à l'élite – a pour préalable l'appartenance aux classes sociales aisées de la capitale malienne ; des classes qui se reproduisent par la mobilité à l'étranger, tout autant qu'elles conditionnent cette mobilité ; l'étude de ces élites en formation (au double sens du terme) à l'étranger conduit Kevin Mary à souligner un « véritable processus de "fabrication" d'une élite locale formée à l'étranger, excluant dans le même temps d'autres couches sociales souvent résignées à devoir suivre des formations supérieures au Mali ». La mobilité géographique conditionne donc la mobilité sociale, tout autant qu'elle exclut ; elle ouvre à des univers sociaux nouveaux, tout autant qu'elle présuppose, le plus souvent, une appartenance préalable aux réseaux constitutifs de ces univers. Tous les individus, selon leur histoire, selon leurs positions dans l'espace social, de même que dans l'espace économique mondialisé, ne sont donc pas égaux dans la mobilité : si des réseaux permettent à certains d'acquérir une « compétence » de la mobilité, à d'autres d'être projetés dans des univers favorables à la mobilité sociale, la mobilité reste indexée sur les marchés locaux et internationaux du travail et/ou de la formation, et sur leurs divisions.

Les réseaux qui prédisposent à la mobilité – voire qui conditionnent la circulation des individus et les « bénéfices » tirés des expériences cumulées à la faveur de cette mobilité – s'apparentent à des « chaînes » (inter-individuelles

ou inter-générationnelles) par lesquelles se construisent les trajectoires socio-professionnelles (Gérard, Maldonado, 2009). Ces « chaînes » ou réseaux sont faits de liens complexes, comme le soulignent Sautier et ses co-auteurs, « de reconfigurations réciproques qui lient les trajectoires de mobilité à l'évolution du réseau socio-scientifique des individus et, au-delà, des environnements affectifs, familiaux et amicaux dans lesquels ils évoluent ». D'un texte présenté à l'autre, ces réseaux, qui ressemblent parfois à « un treillis continu de circulation, des personnes et des marchandises entre les pôles disjoints géographiquement mais socialement et culturellement contigus de la migration » (Michel Peraldi), semblent être à l'origine de la mobilité des individus – voire la conditionnent –, mais aussi de leurs circulations complexes, de leurs ancrages souvent pluriels et de leurs multiples appartenances. Au cœur de ces réseaux se détache souvent la figure du passeur (Michel Peraldi), qui s'apparente parfois à un ambassadeur (Kevin Mary) d'institutions auprès de leurs clientèles, actuelles et futures, ou qui fait office de véritable maillon de la chaîne (Gérard, Maldonado, 2009) ou d'agent pair assurant un « effet tunnel » (Lieff Benderly, 2007) qui permet à un individu d'être intégré à un réseau à la suite de prédécesseurs (Marie Sautier *et al.*). Les textes présentés plus loin invitent à s'interroger sur les répercussions possibles de ces réseaux sur la mobilité elle-même : sans eux, pourrait-elle seulement se déployer ? Sans eux, les dispositifs et cadres légaux qui assurent l'accueil des individus mobiles, leur circulation, voire leur(s) intégration(s) dans les différents domaines d'activité (formation, exercice professionnel, entrepreneuriat, etc.), pourraient-ils remplir les mêmes fonctions selon les mêmes modalités ? Enfin, ne sont-ils pas au fondement de mécanismes de production/reproduction d'une « division du travail qui semble propre à l'économie du savoir à laquelle participeraient ces circulations internationales » (Francesca Sirna) – notamment, pour les cas, majoritairement exposés plus loin, de professionnels hautement qualifiés ?

Grâce à des enquêtes fines, des biographies, ou encore la reconstitution de trajectoires, les auteurs des textes présentés dans cette partie insistent sur l'entrecroisement de facteurs et de dynamiques locales, nationales et internationales ; au-delà des mécanismes de déploiement des mobilités, au titre desquels figurent les dynamiques des réseaux. Ils suggèrent de nombreuses conséquences possibles des mobilités géographiques : des transformations sociales, comme nous l'avons souligné, à l'instar de la fabrique ou de la reproduction de classes moyennes ou d'élites ; mais également des

transformations à plus grande échelle, comme le sont les mutations de certains secteurs d'activité économique et leurs conséquences sur les nouvelles formes migratoires dans un contexte de reconfiguration et de dérèglement. En deçà des dynamiques de mobilités, les textes qui suivent invitent ainsi à penser que les conditions économiques peuvent – dans un contexte général de changement au niveau mondial sur les plans environnemental, démographique ou alimentaire – éclairer les nouvelles reconfigurations territoriales des mobilités. Dépassant les caractéristiques communes de gestion des migrations dans certains pays européens, on assiste par ailleurs à des recompositions des mobilités inter et extra-européennes. Au-delà des carrières individuelles, les mobilités semblent ainsi enclencher une transformation constante des équilibres géographiques et sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

Benderly Beryl Lieff, «A tunnel to Atlanta», *Science Careers*, 2007.

Gérard Étienne, Maldonado Estela, «“Polos de saber” y “cadenas de saber” : Impactos de la movilidad estudiantil en la estructuración del campo científico mexicano», *Revista de la educación superior*, 36 (152), 2009, p. 49-62.

Massey Douglas, «Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration», *Population Index*, (56), 1990, p. 3-26.

Daghmi F., Gérard Etienne.

Partie 2 : Migrations et mobilité sociale :
s'internationaliser pour prendre position ?
: introduction.

In Lacroix T. (ed.), Daghami F. (ed.), Dureau
Françoise (ed.), Robin Nelly (ed.), Scioldo-
Zürcher Y. (ed.). Penser les migrations
pour repenser la société.

Tours (FRA) : Presses Universitaires
François-Rabelais, 2020, 89-93.

(Migrations). ISBN 978-2-86906-735-6